



Nom commercial: Aloes vera powder 100x (TD 015)

Numéro de la matière: 120355

Version: 1 / CH

Date de révision: 25.06.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 25.06.12

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Aloes vera powder 100x (TD 015)

N° d'article 12035500

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

substance active pour produits cosmétiques, additif pour aliments

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

2. Identification des dangers

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Produit non soumis à étiquetage en vertu des Directives européennes.

3. Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Mélange des suivantes substances figurantes avec inoffensives additions.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Aucune mesure particulière.

En cas de contact avec la peau

En général le produit n'irrite pas la peau.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.).

En cas d'ingestion

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie



Nom commercial: Aloes vera powder 100x (TD 015)

Numéro de la matière: 120355

Version: 1 / CH

Date de révision: 25.06.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 25.06.12

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Eeau, Sable

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Pas de précautions spéciales.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas requis.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure).

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Pa de réquisitions spéciales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Pa de réquisitions spéciales.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas nécessaire.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Non.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres données

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire

Protection des mains

Gants de protection

Protection des yeux

Lunettes de protection



Nom commercial: Aloes vera powder 100x (TD 015)

Numéro de la matière: 120355

Version: 1 / CH

Date de révision: 25.06.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 25.06.12

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	Poudre
Couleur	beige
Odeur	caractéristique
Point de fusion	
Remarque	Non déterminé
Point d'ébullition	
Remarque	Non déterminé
Point d'éclair	
Remarque	Non applicable
Inflammabilité	
Ne pas auto-inflammable	
Densité	
Remarque	Non déterminé
Hydrosolubilité	
Remarque	entièrement miscible
Décomposition thermique	
Remarque	Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

9.2. Autres informations

Autres données

Produit n'est pas dangereux à l'explosion.

10. Stabilité et réactivité

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Décomposition thermique

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

corrosion cutanée/irritation cutanée;

Remarque Aucun effet d'irritation connu.

lésions oculaires graves/irritation oculaire;

Remarque Aucun effet d'irritation connue

sensibilisation

Remarque Aucune effect de sensibilisation connu.



Nom commercial: Aloes vera powder 100x (TD 015)

Numéro de la matière: 120355

Version: 1 / CH

Date de révision: 25.06.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 25.06.12

Autres données

On n'a signalé aucun effet nocif pour la santé du produit manipulé correctement.

12. Informations écologiques**12.6. Autres effets néfastes****Information supplémentaire sur l'écologie**

Produit menace faiblement l'eau.

13. Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Code de déchets CEE

Petites quantités peuvent être éliminer avec le déchet domestique.

Emballages contaminés

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre ADR/RID**

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

Transport aérien

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

15. Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne)**

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque Auto-évaluation

16. Autres informations**Informations complémentaires**

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: ***
Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.